



Entrée, séjour et droits sociaux des citoyens de l'Union européenne et des membres de leur famille

18 et 19 juin 2015

COUT DE LA SESSION : 380 Euros TTC par personne

DUREE DE LA SESSION : 13 heures réparties sur 2 jours

NOMBRE MAXIMUM DE PARTICIPANTS : 15 personnes

INTERVENANTS : Laurent Forté (CICADE) et Benjamin Demagny (COMEDE)

LIEU : Montpellier

Programme de la session

I - Repères fondamentaux :

- ▶ Les étrangers concernés (citoyens de l'Union européenne et membres de leur famille).
- ▶ Schéma simplifié de la protection sociale en France.
- ▶ Les principes de liberté de circulation et de droit au séjour.
- ▶ Les conditions d'accès à la protection sociale :
 - le principe d'égalité de traitement entre français et citoyens européens
 - la condition de résidence en France
 - la condition d'ancienneté de présence
 - la condition de régularité de séjour

II - L'entrée et le séjour en France des citoyens de l'Union européenne et des membres de leur famille :

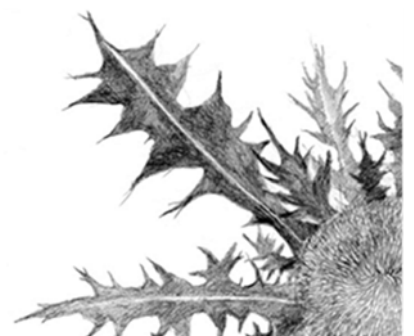
- ▶ L'entrée en France.
- ▶ Le séjour en France d'une durée inférieure ou égale à trois mois.
- ▶ Le séjour en France d'une durée supérieure à trois mois :
 - l'absence d'obligation de détenir un titre de séjour (et exceptions)
 - les catégories justifiant d'un droit au séjour :
 - les travailleurs et assimilés
 - les inactifs ayant des ressources suffisantes et une couverture maladie
 - les étudiants
 - les membres de famille
 - le maintien du droit au séjour
 - le droit au séjour permanent

III - Les principes de la coordination européenne des régimes de sécurité sociale.

IV - Aspects pratiques :

- ▶ Tableau récapitulatif sur le droit au séjour et les droits sociaux.
- ▶ Le recueil d'informations préalable à l'évaluation des droits.
- ▶ Outils et lieux ressources.
- ▶ Cas pratiques.

Pour vous inscrire, remplissez le bulletin ci-joint





CICADE

Centre pour l'Initiative Citoyenne et l'Accès au(x) Droit(s) des Exclus

28 rue du Faubourg Boutonnet - 34090 Montpellier

04 67 58 71 52 / centre@cicade.org / www.cicade.org

Organisme de formation déclaré auprès de la Préfecture du Languedoc-Roussillon sous le n° 91340404034 / SIRET n°41779023500036

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 – Statuts déposés le 31/10/1997

Bulletin d'inscription

Session de formation intitulée : Entrée, séjour et droits sociaux des citoyens de l'Union européenne et des membres de leur famille

Date de la formation : 18 et 19 juin 2015.

Durée de la formation : 13 heures réparties sur 2 jours.

Coût de la formation : 380 € TTC.

Lieu : Montpellier.

Nom	
Prénom	
Date de naissance	
Adresse personnelle	
Tél.	
Adresse électronique	
Profession	
Organisme employeur	
Adresse	
Tél.	
Lieu de travail (adresse et tél.)	
<i>Cochez l'une des mentions ci-dessous :</i>	
<input type="checkbox"/> Inscription au titre de la formation professionnelle	
<input type="checkbox"/> Inscription à titre individuel	

Si vous souhaitez participer à cette session :

- ▶ Remplissez ce formulaire et renvoyez-le au :

CICADE – 28 rue du Faubourg Boutonnet – 34090 Montpellier

- ▶ Ou envoyez un email à centre@cicade.org en précisant vos coordonnées (Nom / organisme employeur / adresse / téléphone)